

**BUREAU SYNDICAL**

**RÉUNION DU 14 SEPTEMBRE 2011 à 18:00**

**Sous la présidence de Madame Anne-Marie KEISER**

**Présents :**

Mme Anne-Marie KEISER (Présidente), Mr Alain RENARD (Vice-Président), Mr Bernard LAURET (Vice-Président), Mr Anacléto ALFONSO (Secrétaire)  
( )

**Absents:**

Mr Jean-Louis GLEYZE (Titulaire)

DÉLIBÉRATION N°20110928\_002

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE AUX MEMBRES DU BUREAU SYNDICAL**

**[www.girondenumerique.fr](http://www.girondenumerique.fr)**

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2<sup>ème</sup> étage) - 33000 Bordeaux  
Tél. : 05 35 54 08 84 - Mail : [accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

**DÉLIBÉRATION N°20110928\_002**  
**DÉLÉGATION DE SIGNATURE AUX MEMBRES DU BUREAU SYNDICAL**

Vu l'article L5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 8.2 dernier alinéa des statuts constitutifs de Gironde Numérique annexés à l'arrêté préfectoral du 1er août 2007, le Président peut déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie de ses fonctions aux membres du bureau ou, en cas d'empêchement de ces derniers, à des membres du Comité Syndical,

Pour assurer la continuité du service, s'il vous agrée, vous voudrez bien m'autoriser la mise en place du dispositif suivant de délégation de signatures dont l'objet et les bénéficiaires sont les suivants :

- Délégation pour la signature des courriers, de la trésorerie, des actes réguliers de la gestion des personnels (signature salaire, arrêtés...) et de pièces de marchés jusqu'à 90 000 euros Hors Taxes :

- en l'absence de la Présidente, Madame Anne-Marie KEISER: 1<sup>er</sup> Vice-Président, Monsieur Jean-Luc GLEYZE,
- en l'absence de la Présidente et du 1er Vice-Président : 2<sup>ème</sup> Vice-Président, Monsieur Alain RENARD,
- en l'absence de la Présidente, du 1er et 2ème Vice-Président : 3<sup>ème</sup> Vice-Président, Monsieur Bernard LAURET,
- en l'absence de la Présidente, du 1er, 2ème et 3ème Vice-Président : secrétaire, Monsieur Anacléto ALFONSO.

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte GIRONDE NUMÉRIQUE,

le 14 septembre 2011

Pour expédition conforme.

La Présidente du Syndicat Mixte  
Gironde Numérique

Anne Marie KEISER

**[www.girondenumerique.fr](http://www.girondenumerique.fr)**

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2<sup>ème</sup> étage) - 33000 Bordeaux  
Tél. : 05 35 54 08 84 - Mail : [accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)